



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg
Luxembourg, le 31 juillet 2019

Concerne : Demande d'interpellation

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 91 du Règlement de la Chambre des Députés, je me permets par la présente de demander l'organisation d'une interpellation au sujet du bien-être au travail.

Dans le cadre de mon interpellation, j'aimerais aborder notamment les points suivants :

- Les effets du travail sur l'être humain ;
- Les risques professionnels et leurs conséquences sur le bien-être et la santé ;
- Les risques psychosociaux (mobbing, harcèlement moral, burn-out, bore-out, etc) et leurs effets sur la santé physique et mentale ;
- Les répercussions du taux de résiliation (churn / turn-over rate) ;
- Les effets de l'absentéisme et les solutions envisageables pour décroître les dépenses impliquées ;
- Le lien entre le bien-être au travail et la performance ;
- Les chances, les risques, les effets de la digitalisation et le concept de « déconnexion digitale » ;
- L'élaboration d'une boîte à outils pour favoriser le bien-être au travail et la santé
- Les journées thématiques autour du bien-être pour l'employé ;
- La création des « wellness programs » au travail, autrement dit « programme de bien-être ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz
Député